Image not found or type unknown

Vente d'un bien en SCI par licitation

Par **mipatch**, le **13/04/2016** à **13:38**

Bonjour,
Co-actionnaire d'une SCI familiale dont l'unique bien est un appartement sis au Cannet, je désirerais intervenir pour mettre ce bien en vente par licitation (à moins qu'il n'existe une alternative).
Ce bien appartient donc à notre SCI constituée de quatre co-actionnaires : mon ex-mari, ma sœur, mon beau frère et moi même.
Depuis cinq ans, seuls ma sœur et mon beau-frère occupent cet appartement (que nous partagions auparavant), sans nous indemniser d'aucune façon pour leur jouissance exclusive de notre bien commun.
D'un commun accord, nous l'avons mis en vente il y a un an, mais sans résultat, car surestimé.
Nos avocats respectifs avaient alors estimé une compensation dérisoire de 400€ mensuels à notre avantage (mon ex-mari et moi-même), mais sans signer d'engagement sur cet accord, et nous n'avons donc rien reçu à ce jour.
Mon ex-mari et moi-même souhaitons à présent voir aboutir la vente en actualisant le prix, mais nos co-actionnaires refusent de baisser ce prix, ce qui est bien évidemment dans leur intérêt, puisqu'ils occupent gratuitement notre bien commun.
Selon vous, existe-t-il une solution rapide à notre problème ?
Mille mercis d'avance pour votre aide !

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés